

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 12

Artikel: Bure-Ajoie : place d'armes à haut rendement
Autor: Chavaillaz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bure-Ajoie : Place d'armes à haut rendement

Mille hectares de terrains d'exercice pour blindés, des casernes sobres, saines, pratiques, pouvant abriter un groupement régimentaire, des halles à chars et des ateliers spacieux, des places de tir pour armes d'infanterie, variées et en nombre suffisant (on peut y faire tirer simultanément une dizaine de sections) : c'est en somme ce qu'offre la place d'armes de Bure au commandant d'un cours de répétition à qui est assignée cette place. L'avantage premier est évident : point n'est besoin de chercher longtemps ce qui peut figurer au programme de travail. L'embarras du choix, envers de la médaille, peut être nuisible : tant de possibilités sont offertes que le commandant du cours et surtout ses subordonnés sont tentés de trop faire, pour profiter au maximum de la place. On en vient facilement à vouloir tirer parti de toutes les installations et places de tir, au détriment de la préparation du travail, de la définition des buts à atteindre, de la clarté des exigences.

On sait que cette place d'armes exclut tout tir aux armes de bord des chars et aux lance-mines. Faut-il, dès lors, inscrire au programme du « Cours de Bure » des journées de tir à Bière, Vugelles, Gantrisch, etc. et transporter les chars ? Répondons non sans hésiter. Il est certes regrettable de priver nos équipages, pendant tout un cours de répétition, de tout exercice de « tir réel ». Le tir reste la pierre de touche de l'aptitude au combat. Mais il est aussi indispensable de savoir marquer un effort principal, effort à définir en fonction des conditions du cours : la place de Bure ne se prêtant pas à l'instruction du *feu*, faisons donc effort dans le domaine du *mouvement*.

En guerre, le feu des formations mécanisées ne peut être mis à profit si ces formations ne savent pas se placer au bon endroit et à point nommé. Avec la puissance de feu et la protection qu'offrent les cuirasses, la *mobilité* constitue l'une des trois caractéristiques de l'arme blindée. Bure est la place, et la *seule*, où la mobilité des formations sur le champ de bataille, jusqu'à l'échelon du bataillon, peut être travaillée d'une manière « tactiquement juste ». Sachons donc profiter de l'aubaine : elle n'est offerte qu'une année sur deux ou sur trois dans le cycle de nos cours de répétition, et laissons de côté, sans regrets, les longs et

coûteux déplacements par chemin de fer vers les places de tir des Préalpes ou d'ailleurs.

Il y a en vérité fort à faire en matière de mobilité des petites formations. Entendons par mobilité non pas seulement le fait, d'aspect purement technique, consistant à déplacer quelques chars d'un point à un autre, avec sûreté et sans perte de temps, mais surtout la faculté, pour les chefs des petites formations, de savoir s'y prendre lorsqu'ils doivent faire face aux difficultés habituelles rencontrées sur le champ de bataille, provoquées tant par l'ennemi (feux antichars, minages, feux d'artillerie ou d'aviation) que par le terrain. Nos jeunes chefs sont encore gauches parce que, jusqu'ici, ils ne se sont jamais heurtés à ces problèmes à Thoune, à Bière ou dans la vallée de l'Hongrin, dans la mesure où ils se posent à Bure.

Le terrain d'exercice de Bure est assez vaste et si bien compartimenté qu'il permet le jeu simultané de deux exercices de compagnies mécanisées dirigés par les commandants de bataillon. Il offre même en plus quelques surfaces marginales où peuvent s'exercer des sections isolées, sans gêne aucune pour les exercices de compagnie.

Un engagement de bataillon sur le camp de Bure semble à priori difficile à concevoir, ou du moins à placer dans un contexte tactique vraisemblable. En effet, si la bande de terrain ouverte aux chars est assez longue (8 km), elle se resserre par endroit jusqu'à n'avoir que la largeur d'un fuseau d'attaque de compagnie. En vérité, cet inconvénient n'en est plus un si l'on reconnaît que souvent, sur le Plateau, nos bataillons mécanisés verront leurs fuseaux d'attaque se resserrer, parfois même jusqu'à n'admettre qu'un char à la fois (pont ou gué par exemple). Les exercices de bataillon des groupements régimentaires de CR en service en mai et juin derniers ont prouvé le bien-fondé de ces vues. Joués à double action (un bataillon complet en conduite libre contre un bataillon de force réduite obéissant aux ordres du directeur de l'exercice), ils furent pour les commandants de corps de troupe une riche mine d'expériences en matière de planification des actions mécanisées et de conduite du combat par radio.

Bure n'est pas qu'un champ de manœuvre. Les halles, les salles d'instruction bien équipées, les places de travail et de tir bien aménagées sur la place d'armes même ou à ses abords, favorisent l'instruction individuelle, l'instruction du tir d'infanterie (tirs au fusil d'assaut sur buts

ordinaires et sur cibles de campagne télécommandées, tirs antichar sur buts mobiles) et toutes les branches d'instruction plus ou moins théoriques prescrites par les DIO. Tout étant situé à proximité des cantonnements, les temps à consacrer aux déplacements ne grèvent pas les programmes de travail. C'est en mettant à profit ces avantages que l'on parvient à tirer d'un CR à Bure un rendement supérieur à la moyenne. Il augmentera encore lorsque nous serons dotés d'appareils de simulation du tir pour les chars. Ces appareils électroniques, en cours d'essai, comprennent une partie émettrice, montée sur le char tireur, qui projette un rayon laser ou infrarouge sur un récepteur monté sur le char-cible. Lorsque « le coup est au but », soit lorsque le pointeur a placé la bonne hausse, tenu compte de l'angle de prévisée et pointé convenablement, le char-cible accuse le coup en émettant une fumée ou même en s'arrêtant, l'effet du rayon pouvant être celui de couper le courant d'allumage du moteur du char-cible. Grâce à ces appareils, les exercices à double action pourront être joués dans des conditions nettement plus réelles que celles de nos manœuvres conventionnelles et, surtout, l'instruction des pointeurs, qui en est réduite aujourd'hui au tir au petit calibre, pourra se pratiquer à Bure presque aussi bien que sur une place de tir.

* * *

Certains milieux ne se font pas faute de railler le « leerlauf », le temps qu'on perd dans nos CR à faire en trois semaines ce qui, selon eux, prendrait quinze jours si les chefs savaient mieux s'organiser. Il n'est que de voir nos mécanisés à l'œuvre sur la place de Bure pour se rendre compte de la somme de travail et d'expérience qu'il nous faut accumuler pour oser prétendre à l'aptitude au combat. La place d'armes de Bure nous en fournit l'excellente occasion. Sachons tirer tout le profit qu'elle offre. Son haut rendement dépend uniquement des exigences posées par les chefs. La troupe les suivra, car elle approuve les efforts qu'on lui impose, même violents, pourvu qu'elle sache à quoi ils mènent. Ce sont eux qui, finalement, rendent la vie militaire digne d'être vécue.

Colonel CHAVAILLAZ